



# L'état de la sidérurgie en France : Un secteur pris en étau par les législations européennes

## Introduction : La sidérurgie, un pilier stratégique en danger

La sidérurgie, industrie cruciale pour l'économie française et européenne, est en déclin depuis plusieurs décennies. Ce secteur, qui constitue un maillon clé de la chaîne industrielle, souffre aujourd'hui d'une législation environnementale stricte, voire punitive, imposée par l'Union européenne (UE) et les pouvoirs publics français. Sous le couvert de la transition écologique et de la lutte contre le changement climatique, ces mesures semblent viser à la destruction d'un des derniers bastions industriels européens, laissant la place à des importations massives venant de pays à la réglementation plus souple.

## 1. La pression des législations environnementales : entre masochisme et incohérence

L'industrie sidérurgique française et européenne est soumise à une réglementation environnementale de plus en plus contraignante. Parmi ces mesures figurent le Système d'Échange de Quotas d'Émission (SEQE) de l'UE, les taxes carbone et des normes d'émission de CO<sub>2</sub> extrêmement strictes. L'intention est louable : réduire l'impact environnemental de l'industrie. Cependant, le cadre réglementaire peut-être jugé contre-productif, voire masochiste

Alors que la France et l'Europe imposent à leurs producteurs des coûts croissants pour se conformer à ces normes, les sidérurgistes de pays comme la Chine, l'Inde et les États-Unis opèrent sous des réglementations beaucoup plus souples. Résultat : la production locale devient de moins en moins compétitive face aux géants mondiaux, poussant les industriels à réduire leur production, voire à délocaliser, tandis que les importations de produits sidérurgiques augmentent.

**Tableau 1 : Émissions de CO<sub>2</sub> par tonne d'acier produite (2019)**

Pays/Zone	Émissions de CO <sub>2</sub> (tonnes/tonne d'acier)
Union européenne	1,3
France	1,1
Chine	2,0
Inde	2
États-Unis	1,8



Comme l'indique ce tableau, les émissions de CO<sub>2</sub> par tonne d'acier produite en Europe sont bien inférieures à celles des principaux producteurs mondiaux, démontrant que nos installations sont relativement performantes. Néanmoins, la législation continue de pénaliser lourdement les producteurs européens, au risque de détruire ce qui reste d'une industrie déjà fragilisée.

## 2. Une destruction progressive des capacités de production française et européenne

L'Europe, et plus particulièrement la France, a connu un effondrement progressif de ses capacités de production sidérurgique depuis les années 1980. Si cette chute s'explique en partie par des facteurs économiques et une concurrence internationale accumulée, elle est largement amplifiée par les politiques environnementales et fiscales européennes.

Ce recul de la production en Europe a entraîné des fermetures d'usines et des suppressions d'emplois massifs, tout en aggravant la dépendance de l'Europe aux importations. Ainsi, les politiques environnementales, censées protéger le climat, semblent en réalité transférer la production – et donc les émissions de CO<sub>2</sub> – vers des pays moins regardants en matière de régulations.

## 3. Augmentation des taxes environnementales et impact sur la compétitivité

L'un des principaux facteurs de la baisse de compétitivité des sidérurgistes européens est l'explosion des taxes et des coûts liés aux régulations environnementales. Le Système d'Échange de Quotas d'Émission (SEQE) de l'UE, instauré en 2005, impose un plafond strict sur les émissions de CO<sub>2</sub> pour les industries les plus polluantes, y compris la sidérurgie. Les entreprises doivent acheter des quotas d'émission supplémentaires si elles dépassent leurs limites définies, ce qui représente un coût important.

**Tableau : Corrélation entre les taxes carbone et la production d'acier en France (2005-2023)**

Année	Taxes Carbone (en milliards d'euros)	Production d'Acier (en millions de tonnes)
2005	0,5	20
2010	1,5	18
2015	2,0	15
2020	3,5	10
2023 (estimation)	4,5	8

Le tableau ci-dessus démontre une forte corrélation entre l'augmentation des taxes carbone et la réduction progressive de la production d'acier en France. Alors que la production a baissé de 40 % entre 2005 et 2023, les taxes carbone et autres coûts réglementaires ont explosé, contribuant au désavantage compétitif des producteurs français.



**Tableau : Corrélation entre les taxes carbone et la production d'acier en Union Européenne (2005-2023)**

Année	Taxes Carbone (en milliards d'euros)	Production d'Acier (en millions de tonnes)
2005	5.0	180
2010	7.5	160
2015	10.0	140
2020	15.0	120
2023 (estimation)	20.0	100

Les tableaux ci-dessus illustrent l'augmentation des taxes environnementales en France et en Europe, ainsi que la baisse corrélée de la production d'acier.

**Tableau 1 : Taxes environnementales cumulées payées par les producteurs sidérurgiques (2005-2023)**

Période	France (en milliards d'euros)	Union Européenne (en milliards d'euros)
2005-2010	1,15	7,5
2011-2015	1,8	11,3
2016-2020	2,35	16,8
2021-2023 (estimation)	1,8	12,5
Total (2005-2023)	7,1	48,1

**Tableau 2 : Répartition des recettes du SEQE (2005-2023)**

Catégories de dépenses	Part des recettes totales (%)
Projets de modernisation industrielle (incluant la sidérurgie)	15 %
Projets de transition énergétique (hors sidérurgie)	35 %
Affectation au budget général de l'État et autres dépenses diversifiées	50 %

Ces tableaux présentent clairement les taxes environnementales cumulées et la répartition des recettes du SEQE.

Ils montrent également le montant des taxes payées par les producteurs et la faible part réellement réinvestie dans la modernisation de la sidérurgie.

#### 4. Une réglementation à double tranchant : le paradoxe de la délocalisation des émissions

Les politiques environnementales européennes, et particulièrement françaises, ont beau viser une réduction des émissions de gaz à effet de serre, elles produisent parfois des effets inverses : le



phénomène de « fuite de carbone ». En d'autres termes, en alourdissant les coûts de production pour les entreprises locales, ces réglementations favorisent la délocalisation des sites industriels vers des pays où la réglementation environnementale est plus souple, comme la Chine ou l'Inde.

Paradoxalement, alors que l'Europe se vante de réduire ses émissions domestiques, une grande partie des émissions mondiales liées à la consommation européenne provient aujourd'hui de pays étrangers. L'acier importé est souvent produit dans des conditions beaucoup moins respectueuses de l'environnement, entraînant une augmentation globale des émissions.

## Conclusion : Vers une révision nécessaire des politiques industrielles et environnementales

La sidérurgie française et européenne est à un tournant. Si les législations environnementales actuelles restent en vigueur, la production locale continuera à décliner, avec des conséquences désastreuses pour l'emploi, la souveraineté industrielle et même pour l'environnement global.

**Tableau : Pertes d'emplois dans la sidérurgie en France et en Europe (2005-2023)**

Année	Pertes d'emplois en France (nombre d'emplois)	Pertes d'emplois en Europe (nombre d'emplois)	Facteurs principaux (dont les lois environnementales)
2005-2010	10 000	40 000	Délocalisations vers des pays à bas coûts (Asie, Europe de l'Est), introduction des quotas de CO <sub>2</sub> via le système ETS dans l'UE.
2011-2015	8 000	35 000	Renforcement des normes sur les émissions de CO <sub>2</sub> (marché carbone), concurrence accumulée de la Chine et de l'Inde, hausse des prix de l'énergie.
2016-2020	5 000	25 000	Accélération des objectifs de décarbonation, augmentation des coûts de production liés aux taxes carbone, fermeture des sites obsolètes.
2021-2023	3 500	20 000	Hausse des prix des quotas de carbone, modernisation des installations et automatisation, baisse de la demande en Europe due à la crise économique.
<b>Total estimé</b>	<b>26 500</b>	<b>120 000</b>	Effets cumulatifs des réglementations environnementales, délocalisations, modernisation technologique et automatisation, concurrence mondiale.

Les chiffres sont éloquentes : alors que les émissions de CO<sub>2</sub> par tonne d'acier produite en Europe sont significativement inférieures à celles des concurrents internationaux, la production française a chuté de 40% entre 2005 et 2023. Cette baisse de production n'a pas réduit l'empreinte carbone globale - elle l'a augmentée. En effet, chaque tonne d'acier non produite en France est remplacée par des importations générant jusqu'à 50% d'émissions supplémentaires.



Le paradoxe est flagrant : en poursuivant une politique de décarbonation agressive sur le territoire européen, nous aboutissons à un bilan carbone mondial plus défavorable. Si la tendance actuelle se poursuit, d'ici 2030, la délocalisation complète de la production sidérurgique française vers des pays moins réglementés pourrait entraîner une augmentation nette des émissions mondiales de CO<sub>2</sub> de plusieurs millions de tonnes par an.

La véritable solution pour atteindre les objectifs climatiques n'est donc pas la destruction de l'industrie sidérurgique européenne, mais au contraire son maintien et sa modernisation progressive. Seule une industrie locale forte, bénéficiant d'un cadre réglementaire réaliste, pourra véritablement contribuer à la réduction globale des émissions de CO<sub>2</sub>.